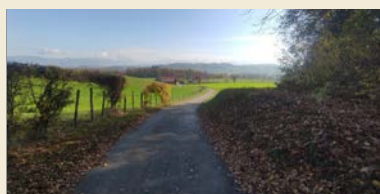


La Cie NAÜM
présente



Massieu accueille Fete comme chez vous

les vendredi 27 et samedi 28 juin 2025 | page 8



PAGE 5 Permanence enquêtrice des chemins ruraux : les 15 et 19 mai



PAGE 6 Eco responsabilité, Massieu s'engage



PAGE 7 De nouveaux équipements pour la cour d'école



PAGE 9 Belle fréquentation pour le repas des aînés édition 25

Numéro **68**

MAI 2025



<https://www.facebook.com/mairie.massieu>



www.massieu38.fr



MASSIEU



Le mot du maire

Chères Massieutines, chers Massieutins,

Nous entrons dans la dernière année pleine d'un mandat qui a été particulièrement dense.

Arrivé en juillet 2023 à la fonction de Maire, j'ai dû rapidement m'immerger dans les projets en cours, restructurer le secrétariat et lancer de nouvelles dynamiques pour notre commune.

La fonction de maire est exigeante : elle demande beaucoup d'énergie, de temps et d'engagement, au point de mettre mon entreprise en sommeil pour me consacrer pleinement à Massieu.

Mais quelle satisfaction aujourd'hui de constater les résultats de ce travail collectif ! Nous avons repris les projets et amélioré les finances communales : grâce à une gestion rigoureuse, **nos comptes affichent désormais des excédents** solides, nous permettant de **lancer des investissements ambitieux**, soutenus par nos partenaires institutionnels et les **dossiers de subventions** que nous avons su monter et faire valider. **Cette dynamique est collective** : je la dois à mes adjoints, mes conseillers municipaux et aux agents communaux qui œuvrent chaque jour à mes côtés, pour nous rapprocher d'un **service public exemplaire**, au plus proche des besoins des habitants.

Bien sûr, tout n'est pas toujours simple : il faut parfois mener des combats, parfois difficiles.

À Massieu, nous devons agir avec rigueur face à certaines dérives constatées : infractions à l'urbanisme, pollutions de terrains ou de cours d'eau, pratiques inappropriées sur des terres agricoles, dégradations de la voirie ou accaparement de chemins publics.

Je sais que ces interventions peuvent surprendre, heurter parfois, et qu'elles ne sont pas toujours faciles à comprendre. Comme vous, je doute parfois et avant chaque décision, on s'interroge : est-ce juste ? est-ce la bonne voie ?

Mais fermer les yeux par confort ou par électoralisme ne serait pas fidèle à l'idée que je me fais de ma responsabilité.

Mon engagement personnel a toujours été clair : défendre les intérêts de Massieu auprès de nos partenaires et des institutions, préserver notre bien commun, et garantir pour chaque habitant un traitement équitable et respectueux.

Car je crois profondément que c'est dans cette exigence que naît la vraie confiance entre un maire et ses habitants.

À l'approche du **renouvellement municipal de mars 2026**, qui verra l'application du nouveau scrutin de liste pour les communes de moins de 1 000 habitants, je vous invite à participer à la **prochaine réunion publique du 05 juin**.

C'est par l'échange que naîtra l'envie de faire ensemble, de construire l'avenir de notre village, pour que chacun y trouve non seulement un lieu de vie épanouissant, mais aussi la joie de vivre en lien avec les autres.

Bien à vous,

Votre maire.



Norbert BOUILHOL

Maire de Massieu

■ Informations municipales

- Bilan financier communal 2024..... 4
- Projet de la Chaboudière 4
- Valorisation de notre voirie et des chemins ruraux 5
- Eco responsabilité, Massieu s'engage 6
- Réunions publiques : un dialogue ouvert avec les habitants 6
- Travaux d'été : un village prêt pour la rentrée 7

■ Vivre à Massieu

- Fête comme chez vous revient à Massieu 8
- Du changement au CCAS... et de belles actions déjà en cours ! 9
- Succès pour le tout premier Repair Café à Massieu !..... 10
- Amitié franco-allemande au rendez-vous du 14 juillet à Massieu. 10

■ La vie de nos associations

- Le Baratin 10
- Une vente de paëlla réussie pour le Massieu XV 10
- Exposition d'aquarelles du Club de l'Amitié de Massieu 11
- Cocktail Melody vous donne rendez-vous pour son concert 11
- Sensibilisation à la faune sauvage : attention aux faons 11
- Régulation des sangliers 11

■ Près de chez vous

- 105e Congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère..... 12
- Les Rendez-vous nature de l'Isère 12
- Au revoir Pays Voironnais Mobilité, bonjour M réso ! 13

■ Zoom sur

- [Un hommage à Paulette VIDAL pour sa générosité](#) 13
- Suzanne BERGER : bénévole émérite 13
- Testez le vélo à assistance électrique (VAE) gratuitement ! 14

■ Agenda

- Agenda 14

■ Etat civil

- Naissances, mariages & décès..... 15

■ Rappel

- Les frênes menacés par la maladie de la chalarose..... 15
- Chiens errants et déjections canines..... 15
- Rappel des horaires de tonte en Isère..... 16
- Abonnement à la newsletter..... 16
- Informations pratiques..... 16

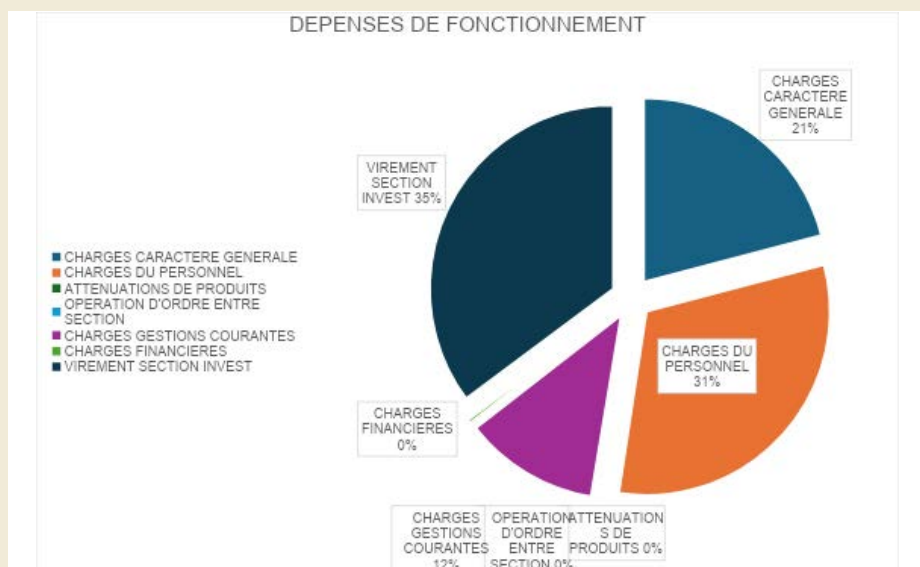
Informations municipales

Bilan financier communal 2024

La gestion financière de notre commune en 2024 a été marquée par la rigueur et la maîtrise des dépenses, permettant de consolider notre situation budgétaire et de préparer sereinement nos futurs investissements.

Fonctionnement

Le budget de fonctionnement s'est élevé à 761 412,50 €, en légère baisse par rapport à 2023 malgré une augmentation des charges de personnel de 8 %. Ce budget couvre notamment les frais généraux, les charges de personnel, les indemnités des élus, les subventions aux associations, les services incendie et petite enfance, le CCAS et les charges financières.



Les recettes de fonctionnement se sont établies à 908 891,60 €, comprenant l'excédent reporté de 2023, les impôts et taxes locales, les produits des services municipaux et diverses dotations.

Grâce à cette bonne gestion, l'excédent de fonctionnement pour 2024 atteint 276 729,50 €.

Investissements

En 2024, plusieurs projets ont été réalisés :

- Achat d'un camion communal,
- Réfection du terrain de rugby,
- Travaux sur l'église (réparation de la cloche, changement porte),
- Passage aux LED à l'intérieur de tous nos bâtiments municipaux,
- Aménagement du cimetière.

Ces investissements, pour un montant total de 100 074,78 €, ont été largement soutenus par des aides extérieures (Département et Pays Voironnais), minimisant l'impact sur nos finances.

Endettement

La commune poursuit ses investissements sans alourdir sa dette. Le montant total de notre dette s'élève à **311 637 €**, avec **50 997,77 €** remboursés en 2024. Grâce à une gestion rigoureuse, Massieu dispose d'une situation financière saine, offrant des perspectives solides pour de nouveaux projets en 2025 sans augmenter l'endettement.

Plus de détail sur notre site internet. (<https://www.massieu38.fr/actus/vivre-a-massieu/bilan-financier-communal-2024.html>)

Projet de la Chaboudière : un nouvel équilibre pour Massieu

Depuis plus de dix ans, le projet de construction à la Chaboudière est un sujet sensible au sein du village, suscitant tensions entre riverains, propriétaires fonciers, promoteur, et parfois même au sein de la municipalité. Plusieurs projets ont été proposés et abandonnés au fil des années.

Bien qu'il s'agisse d'une opération immobilière privée, la nouvelle municipalité a souhaité encadrer le projet en veillant à préserver les principes essentiels qui guident nos opérations d'urbanisme :

- Respect du cadre de vie des habitants actuels,
- Maintien du caractère rural de notre village pour les futurs résidents.

Un **nouveau plan de masse** a ainsi été établi, poursuivant plusieurs objectifs :

- **Réduction de la densité** de construction par la diminution du nombre de logements,
- **Diversification de l'offre résidentielle** avec l'introduction de petits logements collectifs adaptés, notamment pour nos retraités ou jeunes familles monoparentales qui souhaitent quitter une maison individuelle trop lourde à entretenir tout en restant à Massieu (rappelons que 94 % des logements à Massieu sont des maisons individuelles),
- **Création d'un potager collectif**, lieu de convivialité favorisant le lien social,
- **Aménagement de la voirie** : la sortie principale du lotissement est prévue directement sur la Départementale, évitant ainsi la traversée du village par une quarantaine de véhicules supplémentaires.

Après plusieurs mois de négociation avec le promoteur, une **réunion publique** a été organisée pour présenter ce

nouveau projet aux habitants et riverains. Cette rencontre a permis d'apporter les derniers ajustements nécessaires. Aujourd'hui, le projet est sur de bonnes voies : il reste à obtenir l'accord du Département pour la création de la sortie sur la départementale. Une fois cette autorisation obtenue, le dépôt du permis de construire pourra être engagé.

Le mot de la municipalité :

« Nous avons travaillé pour un projet équilibré, respectueux de l'identité de Massieu et attentif au bien-être des habitants actuels et futurs. »



Valorisation de notre voirie et des chemins ruraux : un projet structurant pour Massieu

Dès 2023, la nouvelle municipalité s'était engagée à prendre soin du patrimoine communal. La voirie en est un élément essentiel, et cette année, plus de **3 kilomètres de routes communales** seront rénovés.

Parallèlement, un important travail de recensement de l'ensemble des chemins ruraux de la commune est en cours.

Ce réseau représente **35 kilomètres de voies** sillonnant toutes les parties de notre territoire.

L'objectif est clair : **identifier les chemins ayant encore une utilité publique et valoriser ceux qui permettent la création d'itinéraires de randonnée**, aussi bien à l'intérieur de Massieu qu'en connexion avec les communes voisines.

Des échanges sont engagés avec les communes limitrophes pour créer ensemble de nouveaux parcours intercommunaux. Deux projets nous tiennent particulièrement à cœur :

- une boucle de randonnée au

départ du village, permettant de découvrir le marais,

- et un **parcours le long de l'Ainan**, reliant **Chirens à Saint-Geoire-en-Valdaine**.

Les chemins sans débouché seront, quant à eux, **désaffectés** pour devenir des **chemins d'exploitation** réservés à la desserte des propriétés riveraines.

Une **réunion publique** s'est tenue le **21 février** pour présenter la démarche.

L'**enquête publique** se déroulera du **5 au 19 mai** : les habitants pourront consulter les plans et documents en mairie. Deux permanences seront assurées par l'enquêtrice :

- le **15 mai de 16h à 19h**
- le **19 mai de 10h à 12h30**

À l'issue de cette révision de la voirie communale, Massieu disposera d'un **véritable plan de randonnées** ouvert à tous : piétons, cavaliers et amateurs de VTT pourront profiter pleinement du territoire.

Infos pratiques

Documents consultables en mairie du **5 au 19 mai**

Permanences de l'enquêtrice :

- Jeudi **15 mai de 16h à 19h**
- Lundi **19 mai de 10h à 12h30**

Plan de voirie provisoire disponible en ligne à <https://www.massieu38.fr/media/files/plan-massieu-ep-mai2025-internet-1.pdf> ou via le QRCode ci-dessous.



Le mot du Maire

« Préserver et valoriser nos chemins, c'est à la fois entretenir un héritage rural, valoriser le bien commun et ouvrir notre territoire aux promeneurs d'aujourd'hui et de demain. »

Massieu s'engage sur l'éco responsabilité

Des gestes concrets pour un avenir durable

La commune de Massieu poursuit son engagement en faveur de l'environnement à travers plusieurs actions concrètes, menées avec bon sens et conviction.

Des volets rénovés, naturellement

Les volets de la mairie ont été entièrement repeints à la **peinture à l'ocre**, une solution naturelle et durable qui protège le bois tout en lui permettant de respirer, évitant ainsi moisissures et pourriture. Cette démarche s'inscrit dans l'**abandon progressif des produits chimiques** au profit d'alternatives plus respectueuses de la santé et de la planète. Merci à **Luc et Fred** pour la préparation et l'application de cette peinture artisanale !



Le parc de la Murgière devient refuge LPO

La commune a signé **une convention de 4 ans avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)**, officialisant son engagement dans la préservation de la biodiversité locale.

Le **parc de la Murgière** est désormais inscrit comme **Refuge LPO**, un espace protégé sans chasse, sans produits chimiques et pensé pour favoriser la faune et la flore locales. Créer un refuge LPO, c'est **accueillir, protéger et favoriser la nature** chez nous. Cela passe par :

- la **pose de nichoirs** pour les oiseaux,
- l'installation de **gîtes à chiroptères** (chauves-souris),
- la création d'un **hibernaculum** pour les petits animaux,
- le **fauchage raisonné**, qui permet de maintenir des zones d'herbes hautes et de fleurs sauvages,
- la **plantation d'arbres et d'arbustes locaux**, essentiels à l'équilibre écologique,
- la **limitation des pollutions lumineuses et sonores**,
- la **récupération des eaux de pluie** et la mise en place de points d'eau pour la faune.

Massieu contribue ainsi à la **protection de la nature de proximité** et s'inscrit pleinement dans la démarche de la LPO. Des **ateliers de sensibilisation** seront également proposés prochainement. N'hésitez pas à y participer !

Une école propre et écoresponsable

Le nettoyage de l'école suit également une voie plus verte : les produits désinfectants ont été remplacés par du **vi-naigre blanc**, efficace et respectueux de l'environnement. Seuls les sanitaires nécessitent encore des produits spécifiques pour garantir l'hygiène.

Avec ces actions concrètes, Massieu affirme sa volonté de **préserver l'environnement local** et de proposer un cadre de vie durable à ses habitants.

Agissons ensemble, pour demain.

Nos réunions publiques : un dialogue ouvert avec les habitants

Depuis un an et demi, après la reprise de projets en cours et le lancement de nouvelles initiatives, la municipalité a souhaité partager ses décisions avec l'ensemble de la population et en particulier avec les parties prenantes concernées.

Dans cet esprit, **deux réunions publiques** ont déjà été organisées depuis le début de l'année, afin de recueillir vos avis sur des choix importants pour l'avenir de notre village : Chaboudière, Chemins Ruraux.

Conscients que certains quartiers rencontrent encore des difficultés (voirie, sécurité, circulation, stationnement), nous préparons actuellement de nouvelles réunions publiques pour échanger avec vous sur les aménagements à envisa-

ger, notamment dans les secteurs de **La Sarra, La Mérie et Le Matton**.

Prochaine réunion : l'engagement, un enjeu pour Massieu

Nous vous proposons également de réfléchir ensemble à une thématique essentielle : **l'engagement citoyen, l'engagement municipal et l'engagement bénévole**.

Pour bien vivre ensemble, notre village a besoin de l'implication de chacun.

- Comment encourager les bonnes volontés ?

- Quels sont les besoins de solidarité et de lien social sur lesquels nous devons rester vigilants ?
- Quelles solutions et dispositifs simples existent pour soutenir l'engagement local ?

opportunités lors de notre prochaine réunion publique :

Mercredi 5 juin à 18h30 à la Salle de la Murgière

Votre participation est précieuse : **Massieu se construit avec vous !**

Nous vous invitons à venir en débattre et découvrir ces

Travaux d'été : un village prêt pour la rentrée !

De nouveaux équipements pour la cour d'école

Afin d'améliorer encore l'accueil des élèves, la cour de l'école sera **entièrement réaménagée cet été** avec de nouveaux équipements ludiques et pédagogiques.

Grâce aux efforts de la municipalité et à un généreux don, plusieurs aménagements verront le jour :

Des nouveaux espaces de jeux

- **Jeu cabane «Robinson»** : un espace multi-activités pour 14 enfants de 3 à 12 ans, conçu pour favoriser l'imaginaire d'une maison et le jeu collectif.
 - ▶ Pour garantir une sécurité maximale, un sol amortissant en EPDM sera installé sous la cabane sur 21 m², protégeant les enfants en cas de chute



- **Bac à sable «Beach»** : pensé pour 15 enfants dès 3 ans équipé de couvercles de protection pour préserver la qualité du sable et assurer l'hygiène.



Nouveaux espaces de détente

Tables d'extérieur : trois modèles de tables adaptées seront installées pour offrir aux enfants **des temps calmes en extérieur**.

Ces espaces seront destinés à :

- Lire,
- Dessiner,
- Bavarder tranquillement, à l'écart des zones de jeux collectifs plus animés



Equipements pédagogiques

- **Tableau extérieur d'1 mètre par 2 mètres** : un outil pour apprendre aussi en plein air.
- **Panier à ballons «Octopus»** : pour développer l'activité sportive des élèves

Ces aménagements seront installés durant l'été 2025 par l'équipe technique, pour que nos jeunes élèves puissent profiter dès la rentrée d'un espace extérieur encore plus attractif.

Un espace de sport sécurisé

Pour encourager les jeux de ballon en toute sécurité, la cour d'école sera également dotée de deux cages de foot. Afin d'éviter que les ballons ne sortent de l'enceinte, un filet de protection sera installé le long des murs extérieurs de la cour. Ces aménagements permettront aux enfants de pratiquer le football en toute liberté, tout en garantissant la tranquillité aux abords de l'école.



Voirie : un important programme de rénovation en 2025

Notre commune dispose d'un réseau de **19 kilomètres de voies communales**, dont nous assurons l'entretien. Certaines portions, dégradées depuis longtemps, nécessitent une intervention.

Cette année, un effort financier conséquent sera engagé :

Près de **100 000 €** seront investis pour rénover plusieurs sections avant l'été.

Consciente de l'importance financière d'un tel programme, la municipalité a travaillé depuis 6 mois un montage complexe de demandes de subventions auprès de l'État, du Département et du Pays Voironnais.

Grâce à ce travail minutieux, près de 80 % du coût des travaux sera pris en charge.

Ainsi, l'effort direct de la commune est fortement allégé, permettant de préserver nos capacités d'investissement pour d'autres projets.

Voies concernées par les travaux :

- La **Mérie** : 500 mètres en bicouche
- **Montée du Cuchet** : reprise de l'affaissement
- La **Davière** : 1 kilomètre en bicouche
- **Chemin du Grand Bois** : 1,5 kilomètre en bicouche
- **Chemin de la Rampe** : 125 mètres en remblaiement et bicouche

Les travaux seront réalisés en Juin par l'entreprise Guintoli de Tullins appartenant au groupe NGE

Enfouissement des réseaux : rue du Charron & route de la Grange de Galle

Dans le cadre de la sécurisation des réseaux, des travaux importants d'**enfouissement des lignes électriques et téléphoniques** seront réalisés rue du Charron et route de la Grange de Galle.

Ce projet vise à :

- Supprimer les lignes aériennes parfois fragiles et inesthétiques,
- Renforcer la sécurité des installations électriques,
- Améliorer l'intégration paysagère de notre village.

Grâce à un **montage financier optimisé**, ce chantier, d'un coût total de **85 041 € TTC**, est presque **entièrement financé par des subventions** obtenues auprès de **Territoire Énergie Isère (TE38)** et d'autres partenaires.

La commune aura donc un reste à charge de 2 013 € pour cette opération.

vrage de TE38, en coordination avec ENEDIS pour la partie électrique et France Télécom pour la partie télécom.



Les travaux seront réalisés sous la maîtrise d'ou-

Vivre à Massieu

Fête Comme Chez Vous revient à Massieu les 27 et 28 juin 2025

La compagnie NAÛM et les communes de la vallée de la Valdaine vous invitent à la 6^e édition du festival **Fête Comme Chez Vous**, qui se tiendra cette année à Massieu les **vendredi 27 et samedi 28 juin 2025**.

Des artistes performeurs sont invités

Victoria DONNET, Cie Corps Images, danseuse vidéaste de Saint-Jean-de-Maurienne.

Simon Pochet, Cie Makisapa Doc, concepteur sonore, documentariste, géo-artiste de St-Joseph-de-Rivière.

Jocelyne TOURNIER, Cie Le Serpent à plumes, chanteuse,



comédienne de Chambéry .

Camille DESGEORGES RUFFELAERE, Cie Caravelle, violoncelliste, comédienne d'Annecy.

Grégoire TERNOIS, Cie Les Percutantes, percussionniste, de Villeurbanne.

Stephanie AURIERES, Very Big Expérimental Toubifri Orchestra, saxophoniste de St-Laurent-de-chamousset.

Un festival participatif et itinérant

Porté par un collectif d'habitants et d'artistes, ce projet culturel unique en son genre mêle **spectacles vivants, performances in situ, concerts, ateliers et expositions**. Tout au long de l'année, des résidences de création sont organisées dans les six communes partenaires, aboutissant à des œuvres originales présentées lors du festival.



Programme des festivités

Vendredi 27 juin

- À partir de 19h : départs toutes les 30 minutes pour des parcours artistiques de nuit dans le village.
- Restauration sur place avec des plats faits maison.

Samedi 28 juin

- À partir de 16h : départs toutes les 30 minutes pour des parcours artistiques de jour.
- Soirée festive (programmation en cours).
- Restauration sur place avec des plats faits maison.

Un projet soutenu localement

Fête Comme Chez Vous est soutenu par la DRAC, la MSA, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil Départemental de

l'Isère, la Communauté de communes du Pays Voironnais et les communes de la Valdaine.

Pour plus d'informations et pour suivre l'actualité du festival, rendez-vous sur le site officiel : naum.fr

➔ Du changement au CCAS... et de belles actions déjà en cours !

Fin janvier, **Stéphanie BERTRAND** a présenté sa démission de ses fonctions d'adjointe et de vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Nous tenons à la remercier sincèrement pour son engagement et le travail accompli durant son mandat en particulier dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité.

Par arrêté municipal en date du 14 février 2025, la délégation du CCAS a été confiée à **Corentin EYDELON-MONTAL**. Nous lui souhaitons pleine réussite dans cette nouvelle responsabilité, au service des habitants de Massieu.

• Repas des aînés – 2 mars 2025

Le traditionnel repas des aînés s'est tenu à la salle de la Murgière, dans une ambiance à la fois chaleureuse et élégante. Célébré le jour de la fête des grands-mères, cet événement a réuni plusieurs générations autour d'un menu raffiné et de tables décorées avec soin. Un livre d'or a permis aux convives de laisser un mot, souvenir précieux de cette belle journée partagée.



• Fête des Saveurs et des Savoir-Faire – 12 octobre 2025

Organisée au profit du CCAS, cette fête mettra en avant les produits du terroir et les talents locaux. Elle se tiendra le dimanche 12 octobre 2025, de 9h30 à 17h30, et proposera stands, animations et rencontres autour de la convivialité et du savoir-faire local.

• Réunion publique – 5 juin 2025 à 18h30

Une réunion ouverte à toutes et tous aura lieu à la salle de la Murgière, le jeudi 5 juin à 18h30, afin de présenter l'événement, mobiliser les énergies bénévoles et construire ensemble cette belle journée.

Pour toute information ou pour proposer votre aide, vous pouvez écrire à : ccas.massieu@gmail.com

↓ Succès pour le tout premier Repair Café à Massieu !

Le tout premier Repair Café de Massieu s'est tenu récemment et a rencontré un véritable succès ! Les habitants sont venus nombreux avec leurs objets en panne, petits appareils électroménagers ou outils récalcitrants, dans l'espoir de leur offrir une seconde vie.



Au cœur de cette initiative : une équipe de bénévoles passionnés, aux compétences variées, qui aiment relever des défis. Tournevis en main, œil attentif et entraide comme mot d'ordre, ils se sont lancés avec enthousiasme dans la recherche de solutions pour chaque réparation. L'objectif ? Réduire les déchets, éviter le gaspillage, mais aussi favoriser les échanges entre habitants. Au fil des réparations, les discussions se sont

nouées, les savoir-faire se sont transmis, et la bonne humeur s'est largement partagée.

Un grand merci à tous les bénévoles pour leur engagement.

Les prochains ateliers

Repair café à **Voiron le 03/05/2025** de 9h à 12h au Centre social Charles Béraudier

Repair café à **Paladru le 10/05/2025** de 9h à 12h à la Salle St Michel

Repair café à **St-Geoire-en-Valdaine le 07/06/2025** de 9h à 12h à Retour aux R'sources

En savoir plus : <https://www.repaircafe-paysvoironnais.fr/>

↓ Amitié franco-allemande au rendez-vous du 14 juillet à Massieu

L'association de jumelage franco-allemand Amitié Voiron-Herford célèbrera la fête nationale du 14 juillet dans le parc de la Murgière, en compagnie de ses amis allemands.

À cette occasion, des animations et jeux en plein air seront proposés de 15h à 17h.

Si vous souhaitez rencontrer les membres de l'association ou en savoir plus sur le jumelage, n'hésitez pas à venir les rejoindre : l'après-midi est ouverte à tous !

La vie de nos associations

↓ Le Baratin : une première année bien remplie pour le nouveau comité des fêtes

Après plusieurs années en sommeil, Le **Baratin** a repris vie en 2024 sous la forme d'un nouveau comité des fêtes. C'est lors de son assemblée générale, le vendredi 25 avril, que l'association a officiellement clôturé une première année d'activités riche en événements.

Retour sur une année festive :

- **23 & 24 mai 2024** : participation au **TRJC**, un temps fort de rencontres et d'animations.
- **1^{er} juin** : organisation de la **Fête des voisins** qui a rassemblé près de **80 participants**, un moment convivial et intergénérationnel.
- **20 juillet** : **journée pétanque** en toute simplicité avec **12 doublettes**, malgré la période estivale.

- **23 novembre** : un savoureux **pot-au-feu du Beaujolais nouveau**, servi à **90 convives** dans une ambiance polynésienne, grâce à la participation d'une famille massiotine. La soirée s'est poursuivie dans une atmosphère **guinguette**, animée par un accordéoniste.
- **26 janvier 2025** : **concours de belote** qui a réuni **14 doublettes**, dans la bonne humeur.

Un **concert rock** était initialement prévu le 5 avril pour clôturer cette première saison, mais a malheureusement dû être annulé en raison d'un événement personnel touchant l'un des membres du groupe.

Et la suite ?

Le Baratin vous donne **rendez-vous le 7 juin** pour une nouvelle édition de la **Fête des voisins**, rebaptisée pour l'occasion « **Fête du village** », et

vous attend également le **21 juin** pour la **Fête de la musique**, organisée en partenariat avec l'école de rugby de Massieu.

Suivez l'actualité de l'association sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer des prochaines festivités !

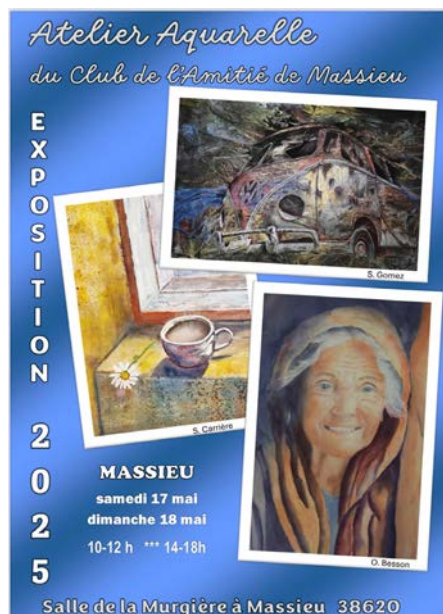
↓ Une vente de paëlla réussie pour le Massieu XV



Le club de rugby Massieu XV a organisé récemment une vente de paëlla à

emporter. Préparés par des bénévoles du club, les plats ont été largement plébiscités par les habitants, avec de nombreuses commandes enregistrées. Cette opération a permis de récolter des fonds qui serviront à financer du matériel ainsi que les déplacements des équipes. Une initiative utile et bien accueillie, qui a également renforcé les liens entre joueurs, familles et supporters.

➡ Exposition d'aquarelles du Club de l'Amitié de Massieu



Les **17 et 18 mai** prochains, le Club de l'Amitié de Massieu vous invite à découvrir les œuvres réalisées par les membres de son atelier aquarelle. L'exposition se tiendra à la salle de la Murgière de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Le **vernissage** aura lieu le **samedi 17 mai à 18 h**, en présence des exposants et des membres de l'association. Un moment convivial pour échanger autour de l'art et découvrir les talents du territoire.

➡ Cocktail Melody vous donne rendez-vous pour son concert avec les enfants de l'école

L'Association Cocktail Melody, groupe vocal de la Valdaine, est heureuse de vous annoncer la date de son prochain

concert, qui se tiendra le vendredi 23 mai 2025 à 20h, dans l'église de Massieu.

Comme l'année précédente, les enfants de l'école de Massieu participeront à cette soirée musicale. Cette année, ils seront rejoints par les élèves de l'école de Saint-Sulpice-des-Rivoires, qui ont également pu bénéficier gratuitement de l'atelier chorale. Tous se produiront sous la direction de Jacques PAULEVÉ. Le concert accueillera également le chœur d'hommes OMEGA, pour un programme dédié à la variété française

Des billets sont en vente auprès des choristes et en ligne, sur Helloasso (réservations conseillées auprès de **Micheline Mosca : 06 76 12 45 04** ou **Jacqueline Aymoz : 06 43 74 74 84**). Des billets seront également disponibles sur place en dernière minute.

Un second **concert** se tiendra le **vendredi 13 juin à 20h** à la salle de la Murgière, plus d'informations à venir sur panneau pocket...

➡ Sensibilisation à la faune sauvage : attention aux faons

Avec le retour des beaux jours, les promenades en forêt ou dans les champs autour de Massieu se font plus nombreuses. Vous pourriez alors avoir la chance d'apercevoir un faon couché dans l'herbe, seul et immobile. Face à une telle scène, il est essentiel de **ne pas intervenir**.

Un comportement naturel et instinctif

Contrairement aux idées reçues, un faon trouvé seul **n'est pas abandonné**. Il s'agit d'un **comportement naturel de survie**. Les faons, particulièrement vulnérables à la naissance, se tapissent dans la végétation pendant que leur mère s'éloigne pour se nourrir. Grâce à leur pelage tacheté, qui imite les fleurs et la lumière du sous-

bois, et à l'absence d'odeur corporelle, ils passent inaperçus auprès des prédateurs.

Ce qu'il ne faut surtout pas faire

- **Ne pas le toucher ni le caresser** : vous risquez de lui transmettre votre odeur. Sa mère pourrait alors ne plus le reconnaître et l'abandonner.
- **Ne pas le déranger** : pas de cris, pas de séance photo... Le stress causé par une présence humaine peut avoir des conséquences dramatiques.

La bonne attitude à adopter

Contentez-vous d'observer ce moment privilégié **en silence et à distance**. C'est un merveilleux spectacle de la nature, mais l'intervention humaine pourrait en compromettre l'issue. Souvenez-vous : **regarder, c'est déjà protéger**.

Cerf ou chevreuil ? Quelques indices

Les faons de cerf et de chevreuil présentent tous deux des taches blanches à la naissance. Toutefois, celles du **chevreuil** sont **alignées**, tandis que celles du **cerf** sont plus **irrégulièrement disposées**. Une petite astuce d'observation pour les plus curieux !

➡ Régulation des sangliers : une chasse plus active pour limiter les dégâts

Face à la **forte augmentation de la population de sangliers en Isère**, notamment dans le Nord du département, la **Fédération départementale des chasseurs de l'Isère (FDCI)** met en place un nouveau plan de gestion pour les six années à venir.

Les sangliers causent des dégâts importants aux cultures agricoles : en 2023, **66 % du budget** de la FDCI a été consacré à l'indemnisation des agriculteurs. L'objectif n'est pas d'éradiquer l'espèce, mais de **réduire sa**

population pour limiter ces dommages.

Ce qui change :

- **Minimum 4 jours de chasse** aux sangliers par semaine (contre 3 auparavant).
- **Tous les modes de chasse** sont désormais autorisés, y com-

pris en période de neige.

- **Possibilité de chasses complémentaires** entre mars et septembre, si besoin.
- **Agrainage dissuasif limité** à 2 jours par semaine (mardi et vendredi), avec des quantités réduites, afin d'éviter que les

sangliers ne se rabattent sur les cultures.

Ces mesures visent à **trouver un équilibre entre protection de la faune, sécurité des habitants et préservation de l'agriculture locale.**

Près de chez vous

105^e Congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Isère



Rendez-vous à Saint-Geoire-en-Valdaine !

Le congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Isère est un événement incontournable, rassemblant chaque année les acteurs du Service Départemental d'Incendie et de Secours. Pour cette 105^e édition, les amicales du Val d'Ainan et de Pont-de-Beauvoisin auront l'honneur d'organiser la journée, qui se tiendra le **samedi 14 juin 2025 à Saint-Geoire-en-Valdaine.**

Ouvert à tous, ce rendez-vous festif et citoyen proposera de nombreuses animations tout au long de la journée : démonstrations spectaculaires par les

jeunes sapeurs-pompiers, village civique, marché artisanal avec objets et souvenirs à l'effigie du congrès, et bien sûr, le traditionnel défilé pédestre et motorisé dans le centre du village.

La journée se clôturera en beauté avec le grand bal des pompiers, en plein air au gymnase de la Martinette, avec buvette et restauration sur place.

Programme de la journée :

- **8 h** : Levée des couleurs
- **9 h** : Assemblée générale de l'UDSP (formation) et ouverture des animations
- **11 h 30** : Aubade musicale par la fanfare de l'UDSP
- **13 h 30** : Assemblée générale de l'UDSP
- **16 h 15** : Cérémonie de passation du drapeau
- **17 h** : Grand défilé pédestre et motorisé
- **17 h 30** : Remise des prix aux jeunes sapeurs-pompiers
- **À partir de 19 h 30** : Bal gratuit ouvert à tous

Nous vous attendons nombreux pour célébrer avec nous l'engagement et la passion des pompiers de notre département !

Les Rendez-vous nature de l'Isère : des animations gratuites près de chez vous

Du **8 mai au 12 octobre 2025**, le Département de l'Isère vous invite à par-

ticiper aux **Rendez-vous nature**, un programme riche de **plus de 280 animations gratuites** dans tout le département, destiné à mieux faire connaître et protéger nos **Espaces Naturels Sensibles (ENS).**

Ces activités, accessibles à tous les publics, sont l'occasion idéale de découvrir la richesse de notre patrimoine naturel à travers des balades, ateliers, observations ou rencontres animées par des professionnels de l'environnement.

Deux rendez-vous tout près, à Chirens :

Traces et indices des mammifères

Samedi 21 juin à 9h30 – Forêt de Chirens

Partez à la découverte des animaux sauvages en apprenant à reconnaître leurs empreintes et autres signes de présence. Une balade ludique et enrichissante pour petits et grands.

Éveil à la nature pour les petits (3-6 ans)

Mercredi 10 septembre à 14h30 – Espace naturel sensible de la Tourbière de Chirens

Un moment sensoriel et poétique pour les tout-petits, pour s'émerveiller de la nature à hauteur d'enfant.

Infos pratiques et programme complet sur :

www.isere.fr/rendez-vous-nature

➡ Au revoir Pays Voironnais Mobilité, bonjour M réso !

Depuis le 1^{er} janvier 2025, la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais a transféré ses compétences en matière de mobilité, au Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenoble (SMMAG). Ce transfert marque l'intégration du réseau de transports du Pays Voironnais Mobilité au sein de M réso, le grand réseau de transports en commun de l'Aire Grenoble.

Cette intégration vise à améliorer les services de mobilité pour les habitants, en dépassant les limites administratives des territoires et en facilitant les

déplacements entre les territoires de la Métropole de Grenoble, le Grésivaudan et le Pays Voironnais.

Ce qui change pour vous :

- Une offre de transport harmonisée sur tout le territoire de l'Aire Grenoble.
- Des tarifs unifiés, avec des abonnements adaptés aux trajets locaux ou intercommunaux.
- Des réductions significatives : l'abonnement mensuel M réso à 68,70 € permet une économie de près de 30 € par rapport aux anciens abonnements interzones.
- Une tarification solidaire pour les foyers sous conditions de revenus.



Plus d'informations sur : reso-m.fr

Zoom sur...

Un hommage à Mme Paulette Vidal pour sa générosité envers l'école de Massieu

Cet été, la cour de notre école sera équipée de jeux ludiques et pédagogiques.

Ce projet a pu voir le jour grâce à un geste d'une profonde générosité.

En octobre 2024, **Mme Paulette Vidal**, née Guers, habitante de la Côte d'Ainan, nous a quittés. Discrète et profondément attachée à notre village, Mme Vidal avait exprimé, avant son décès, son souhait de soutenir l'école en finançant de nouveaux aménagements pour le bien-être des enfants.

Après une brillante carrière de secrétaire de direction dans l'entreprise LOU, elle était revenue vivre à Massieu, dans la maison familiale de ses parents, pour y passer sa retraite.

Par pudeur et humilité, elle avait souhaité que son geste demeure confidentiel de son vivant.

Monsieur le Maire a eu l'occasion de rencontrer à plusieurs reprises Mme Vidal pour échanger sur l'établissement de ce don.

«**J'ai découvert une femme au caractère bien trempé, dotée d'un vrai sens de la répartie mais toujours accompagné d'humour et d'autodérision**», confie-t-il aujourd'hui avec émotion.

Afin d'honorer sa mémoire et son geste pour les enfants de Massieu, **Monsieur le Maire a également expliqué cette belle histoire aux 6 délégués des élèves** de l'école.

Les enfants réfléchiront à la meilleure manière de lui rendre hommage. Parmi les propositions évoquées, **la future cabane de jeux pourrait être baptisée «Chez Paulette**», pour garder son souvenir au cœur de l'école.

À travers ce geste, Mme Vidal continuera d'accompagner les rires, les jeux et les souvenirs de générations d'enfants.

Suzanne BERGER : bénévole émérite

Amicale des donneurs de sang de la Vallée de l'Ainan

Une action précieuse pour la vie... et un hommage à une bénévole de cœur

Le **4 avril dernier**, l'Amicale des Donneurs de Sang de la Vallée de l'Ainan tenait son assemblée générale au foyer municipal de Saint-Bueil. L'occasion de faire le point sur une année

d'engagement solidaire et de tracer les objectifs pour 2025. La présidente Carole Rioche a rappelé les trois priorités de l'Amicale :

- Maintenir à **cinq** le nombre de collectes annuelles, tout en renforçant la participation des donneurs réguliers.
- **Renouveler l'équipe** du bureau en attirant de nouveaux bénévoles.

- **Accroître la visibilité** de l'association lors des événements locaux en Valdaine.

L'Amicale s'investit également dans la sensibilisation des plus jeunes. Cette année, elle est intervenue dans les écoles de Val Joie et de Saint-Bueil pour expliquer aux élèves le rôle vital du sang, des plaquettes et du plasma, ainsi que les groupes sanguins.

Prochaine collecte :

Lundi 7 juillet au gymnase de la Martinette (St Bueil), de **16 h à 19 h 30**. Venez nombreux !



Enfin, cette assemblée générale fut marquée par un moment d'émotion : **Suzanne Berger**, habitante de Massieu, a été chaleureusement remerciée pour ses **57 années d'engagement bénévole** au sein de l'Amicale. Une retraite bien méritée pour cette figure discrète mais ô combien dévouée, qui a œuvré depuis **1968** pour cette cause essentielle.

Un grand bravo à elle, et un immense merci à tous les donateurs et bénévoles !

Testez le vélo à assistance électrique (VAE) gratuitement !

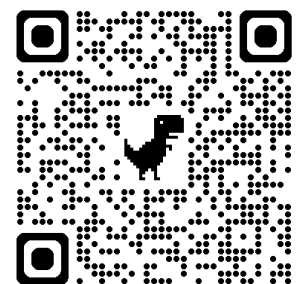
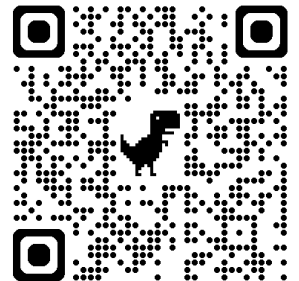
Pour encourager l'utilisation du vélo et accompagner les ha-

bitants dans leur transition vers un mode de transport plus durable, un test gratuit de vélo à assistance électrique (VAE) est organisé pendant un mois sur la commune. Un animateur du programme Mvélo+ viendra dans la commune le **vendredi 12 septembre 2025** pour prêter un nombre limité de VAE. Un mois plus tard, il reviendra récupérer les vélos et vous conseillera sur la location ou l'achat d'un VAE en fonction de vos besoins et de vos envies.

Pour participer, inscrivez-vous en ligne via le formulaire disponible en scannant le QR code et transmettez les documents demandés. Vous recevrez une confirmation par e-mail ou téléphone, ainsi que les détails du lieu et de l'heure de la distribution.

Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et Grenoble Alpes Métropole proposent également une aide à l'achat de vélo. Cette aide est accessible aux personnes âgées de plus de 18 ans et dont le revenu fiscal de référence par part (RFRPP) est inférieur à 22 983 €. Cette aide est également ouverte aux personnes titulaires d'une carte d'invalidité, sans conditions de ressources.

Pour connaître les conditions d'éligibilité et les vélos concernés, scannez le QR code ci-contre.



Agenda

MAI

- **Vendredi 9 mai à 16 h** : vente de plants par le Sou des écoles. *Lieu : salle de La Murgière.*
- **Dimanche 17 et dimanche 18 mai** : exposition aquarelle par le Club Amitié. *Lieu : salle de La Murgière.*
- **Dimanche 18 mai dès 8 h** : randonnée La Massieutine par le Sou des écoles. *Lieu : Orangerie.*
- **Vendredi 23 mai à 20 h** : concert Cocktail Melody. *Lieu : église.*

JUIN

- **Samedi 7 juin** : fête des voisins par le Baratin. *Lieu : salle de La Murgière.*
- **Vendredi 13 juin à 20 h** : cocktail d'un soir par Cocktail Melody. *Lieu : salle de La Murgière.*
- **Samedi 14 juin** : challenge Thierry Merlin par le RC les Guenilles. *Lieu : salle de La Murgière.*

Atelier Aquarelle
du Club de l'Amitié de Massieu

EXPOSITION

2025

MASSIEU
samedi 17 mai
dimanche 18 mai
10-12 h *** 14-18h

Salle de la Murgière à Massieu 38620

RANDONNÉE PEDESTRE
DIMANCHE 18 MAI 2025
MASSIEU - PARC DE LA MURGIÈRE

La Massieutine

DEPARTS DE 8H À 10H
INSCRIPTIONS : SUR PLACE OU EN LIGNE

3 PARCOURS

LA MARE AUX OIES - 6KM/D+130 - 1 RAVITO - 8€
LE LAC DE ST SIXTE - 18KM/D+400 - 1 RAVITO - 7€
L'ÉTANG DES CHARTREUX - 18KM/D+620 - 2 RAVITOS - 8€
(4€ pour les 6-11 ans / gratuit pour les moins de 6 ans)

BUVETTE ET SNACKING
COCHON A LA BROCHE SUR RÉSERVATION
(sur place ou à emporter)

<https://www.facebook.com/people/Sou-des-Ecoles-de-Massieu>
 soudesecolesdemassieu@gmail.com

● **Samedi 21 juin** : Fête de la musique par le Baratin et le Massieu XV. *Lieu* : Orangerie.

● **Vendredi 27 et samedi 28 juin** : festival Fête comme chez vous. *Lieu* : salle de La Murgière.

● **Samedi 28 juin** : kermesse par le Sou des écoles. *Lieu* : salle de La Murgière.

JUILLET

● **Samedi 5 juillet** : pétanque par le Baratin. *Lieu* : salle de La Murgière.

SEPTEMBRE

● **Vendredi 12 septembre** : réservation de vélos électriques. *Lieu* : Mairie de Massieu.

CONCERT VOCAL 20H
EGLISE DE MASSIEU
VENREDI 23 MAI 25

Cocktail Melody présente

Le petit chœur des enfants de Massieu et Saint Sulpice des Rivoires

Avec les OMEGA

RESERVATION 06.76.12.45.04 06.43.74.74.84

12€ Helloasso Dernières minutes billets sur place

Ne pas jeter sur la voie publique

COCKTAIL D'UN SOIR
fait son concert

MASSIEU
Salle de la Murgiere

Vendredi 13 juin 20h00

3 femmes, 3 répertoires de chant différents sous la direction de Jacques Paulevé

Billets sur place 12€ Helloasso
Réservations 12€ Groupe vocal cocktail melody
au 06 76 12 45 04

Ne pas jeter sur la voie publique - Massieu

Etat civil

Naissances

- **Aaron REYNET CANU**, né le 24/01/2025
- **Louise PIETRESSON DE SAINT AUBIN**, née le 22/02/2025

Décès

- **Huguette DURON** décédée le 26/01/2025 à l'âge de 95 ans
- **Yvette FABRY** décédée le 01/04/2025 à l'âge de 82 ans

Mariages

- **Erkan SALAMAN et Azime CEYLAN** le 08/02/2025

Rappel

Les frênes menacés par la maladie de la chalarose

Depuis plusieurs années, les frênes de nos forêts et espaces publics sont affectés par une maladie grave et de plus en plus répandue : la chalarose, aussi appelée maladie de la sacharose.

Causée par un champignon, cette maladie attaque d'abord les feuilles, puis les rameaux et le tronc, entraînant un dépérissement rapide de l'arbre. Les signes visibles sont les suivants: feuilles flétries, rameaux secs et chancres sur le tronc.

Aujourd'hui, la chalarose touche tout le territoire français, y compris notre région, et constitue un risque majeur pour la sécurité, notamment pour les arbres situés près des routes, chemins et habitations,

car les frênes malades deviennent fragiles et peuvent tomber.

Nous appelons les propriétaires de frênes à surveiller l'état de leurs arbres. En cas de doute, il est conseillé de faire appel à un professionnel (élagueur ou technicien forestier) pour évaluer les risques.

Chiens errants et déjections canines : rappel des règles pour mieux vivre ensemble

La commune de Massieu tient à rappeler quelques règles de bon sens et de civisme à tous les propriétaires d'animaux, notamment concernant les **chiens en état de divagation** et les **déjections canines**.

Chiens en liberté : ce que dit la loi

Un chien est considéré comme **en état de divagation** lorsqu'il :

- n'est plus sous la surveillance effective de son maître,
- se trouve **hors de portée de voix** ou de tout instrument sonore permettant son rappel,
- est **éloigné de plus de 100 mètres** de la personne qui en est responsable (hors action de chasse ou garde de troupeau),
- est abandonné ou livré à lui-même.

En d'autres termes, un chien qui se promène seul, même s'il est gentil, peut représenter un danger pour les autres usagers (piétons, cyclistes, en-

fants...) ou pour la faune locale, et expose son maître à des **sanc-tions**.

Merci de veiller à ce que votre animal reste **sous contrôle**, en laisse si nécessaire, surtout dans les espaces publics.

Chiens en forêt. Protec-tion de la faune sauvage **Obligation d'être tenus en laisse du 15 avril au 30 juin**

À compter du 15 avril, les proprié-taires de chiens doivent tenir leurs animaux en laisse en dehors des allées forestières pour préserver la faune sauvage pendant la période de mise-bas des mammifères et de nidification des oiseaux. Cette obligation s'applique jusqu'au 30 juin.

Les allées forestières incluent les routes, chemins, et sentiers fo-restiers. Cette règle vise à éviter les attaques de chiens sur les oiseaux et autres espèces, favo-risant ainsi le repeuplement de la faune sauvage.

Tout au long de l'année, les chiens doivent être surveillés et ne pas s'éloigner de plus de 100 mètres de leur propriétaire lors des balades en forêt.

Déjections canines : une question de respect

Nous rappelons également qu'il est **obligatoire de ramasser les déjections** de son chien. Cha-cun est invité à se munir de quoi nettoyer après son animal.

Laisser les crottes sur les trot-toirs, chemins ou abords d'es-paces verts n'est pas seulement désagréable, c'est aussi **sanc-tionnable**.

En adoptant un comportement responsable, vous contribuez à **préserver l'hygiène, la sécuri-té et la bonne entente** au sein du village.

Rappel des ho-raires de tonte en Isère

Conformément à l'arrêté préfec-toral n°97-5126 relatif à la ré-glementation des bruits de voi-sinage, l'utilisation d'appareils susceptibles de provoquer des nuisances sonores, tels que les tondeuses à gazon, est autori-sée uniquement aux horaires sui-vants :

- Du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- Le dimanche et les jours fé-riés : l'utilisation est interdite

Ces mesures visent à préserver la tranquillité du voisinage et à limi-ter les nuisances sonores. Nous vous remercions de respecter ces horaires pour le confort de tous.

informations pratiques

Secrétariat de mairie

Accueil téléphonique
04 76 07 52 79

Ouverture au public
Accueil téléphonique et physique du lundi au vendredi de 9h à 12h30.
Accueil les après-midis uniquement sur rendez-vous.

Courriel
contact@massieu38.fr

École

04 76 07 18 29

Garderie périscolaire

06 25 52 74 17

Halte-garderie

itinérante de la Valdaine
06 85 74 01 69

Relais Petite Enfance

06 98 02 51 81

NUMÉROS UTILES

SAMU 15

Sapeurs-pompiers 18

Gendarmerie 17

Préfecture de l'Isère à Grenoble

04 76 60 34 00

Sous-Préfecture de La Tour du Pin

04 74 83 29 99

Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais

04 76 93 17 71

Centre des finances publiques de Voiron

04 76 67 04 40

Centre des impôts Voiron Trésorerie

04 76 05 88 35

TAXI

06 84 11 63 06

Abonnement au bulletin municipal numérique

Votre petit Massiotin est imprimé en couleur et distribué par les élus à fréquence régulière. Aujourd'hui, une version numérique est diffusée par email : abonnez-vous dès aujourd'hui sur la page d'accueil du site internet de la mairie : www.massieu38.fr